

Assemblée constitutive de l'association KKS

Le 16.12.2015 à 20h, au centre Vimalakirti, 20 rue Frédéric Amiel, Genève.

Présents: Laurence Lataillade, Agathe Chevalier, Jean-Marc Falcombello, Anne Jatton, Marie-Josée Tirloy, Marie-Jo Glardon, Catherine Berthet, Ariane Denoréaz

Excusés mais représentés: Patrick Lenoir, Alain Bordier, Fulzio Giorgi et Salva Magaz.

Prise de notes et compte-rendu: Agathe Chevalier

Jean-Marc prend la parole.

### **1. Accueil des personnes.**

### **2. Présentation du projet de l'association.**

L'association a été initiée par Lama Teunsang. De 1981 à 1988, il venait à Genève une fois par mois, dans une association fondée par Kalou Rinpoche (avec Mme Tolstoï, Mme Terrillon, Mme Champion), mandaté par Karmapa pour amener le Dharma en Occident.

Ce qu'on fait ici s'appuie donc sur une histoire existant dont on renoue le fil. L'activité de Lama Teunsang s'est développée, puis il y a eu un arrêt et pendant des années Lama Teunsang n'est plus venu à Genève. Puis il a dit récemment que l'on pouvait à nouveau avoir une représentation de la lignée Karma Kagyu à Genève.

Lama Teunsang était donc très heureux de savoir que l'on reprenait l'initiative. Puis Lodreu Rabsel Rinpoche est venu et nous a donné sa bénédiction pour la création de l'association.

On a commencé par faire Tchenrezi une fois par mois, puis toutes les 3 semaines, puis tous les 15 jours. Donc on est en mesure maintenant de créer l'association.

### **3. Lecture commune et commentée des statuts.**

Titre de l'association: Karma Kagyu Suisse. Après, une fois qu'on a une activité établie, on peut demander à Karmapa de nous donner un nom officiel. Mais cela peut prendre du temps, parfois des années.

On a défini les statuts pour être dans un esprit de clarté par rapport aux gens. Les statuts seront déposés sur le site pour que les gens sachent de quoi il s'agit. C'est aussi une manière de définir clairement l'orientation de l'association et son rattachement à Montchardon et au 17ème Karmapa Thaye Dorjé. On a laissé très libre pour que toutes les possibilités soient ouvertes.

Admission de nouveaux membres: ce n'est pas parce que l'on paie la cotisation que l'on est membre. Mais il ne faut pas non plus imaginer que le président prend toute la place et décide qu'une personne ne vient pas. Proposition de changement - accepté - pour dire que "l'admission de nouveaux membres actifs est du ressort du comité" (dans la version précédente c'était du ressort du président uniquement).

Fixation du montant des cotisations:

Proposition de Jean-Marc:

Cotisation standard: 50.- par année.

Cotisation étudiants / AVS / personnes démunies, chômeurs: 30.- par année.

Cotisation bienfaiteur: 200.- par année.

Adopté par les personnes présentes.

Possibilité de faire des dons.

Question: voir si on doit rendre compte d'une façon ou d'une autre de l'activité de l'association à Montchardon'

Article 19: rajouter: Le comité doit s'en référer à Montchardon pour le déroulé de ses activités.

#### 4. Élection de personnes pour le comité

Proposition de personnes:

- Agathe Chevalier - présidente
- Laurence Lataillade - secrétaire
- Fulzio Giorgi - trésorier

Voté à l'unanimité.

#### 5. Discussion de l'activité

Proposition de faire venir: Lama Tsony, Lama Teunsang, Lama Sangpo, Lama Fred, Lodreu Rabsel Rinpoche.

Clôture de l'assemblée constitutive. Des malas bénis par Lodreu Rabsel Rinpoche sont offerts à tous les participants.